

**Arrêté fédéral
concernant l'immobilier militaire
(Message sur l'immobilier militaire 2002)**

Projet

du

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les art. 163, 167 et 173 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 3 juillet 2001²,
arrête:*

Art. 1 Crédit d'engagement assujéti au frein aux dépenses

Un crédit d'engagement d'un montant de 29 800 000 francs est accordé au Conseil fédéral pour le projet «Kriens, simulateur de commandement, 2^e étape de construction».

Art. 2 Crédit d'engagement non assujéti au frein aux dépenses

Des crédits d'engagement d'un montant de 379 587 000 francs, sous la forme d'un crédit de programme, sont accordés au Conseil fédéral.

Art. 3 Crédits de paiement

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (Etat-major général) est habilité à inscrire les crédits de paiement y relatifs dans les budgets annuels.

Art. 4 Transferts de peu d'importance

Le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (Etat-major général) peut, après entente avec le Département fédéral des finances (Administration fédérale des finances), procéder à des transferts de peu d'importance entre articles dans le cadre du crédit d'engagement.

Art. 5 Dispositions finales.

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

¹ RS 101

² FF 2001 3703

Composition des crédits d'engagement sollicités

Crédit d'engagement assujetti au frein aux dépenses

	Francs
Kriens, simulateur de commandement constructions 2 ^e étape, pour les Forces terrestres, Office fédéral des exploitations des Forces terrestres, infrastructure de l'instruction (ch. 2.1.6 du message sur l'immobilier militaire 2002)	29 800 000
Total assujetti au frein aux dépenses	29 800 000

Crédit d'engagement non assujetti au frein aux dépenses

a. Projets supérieurs à 10 millions de francs

Adaptations architecturales pour FLORAKO 5 ^e étape de projet (ch. 2.1.7 du message sur l'immobilier militaire 2002)	12 800 000
---	------------

b. Projets ne dépassant pas 10 millions de francs

Projets selon les ch. 2.1.8, 2.1.9, 2.2.2 et 2.3.8 du message sur l'immobilier militaire 2002	366 787 000
--	-------------

Total non assujetti au frein aux dépenses	379 587 000
--	--------------------

Total général des nouveaux crédits d'engagement	409 387 000
---	-------------

Arrêté fédéral concernant l'immobilier militaire 2002

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.08.2001
Date	
Data	
Seite	3751-3752
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 584

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.